PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration réuni le 26/05/2020

Heure de début de séance : 17 h 30

Heure de fin de séance : 18 h

Président de séance	Monsieur Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	Mme Estelle FURODET	Adjoint Gestionnaire

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 17 en présentiel et 1 en visioconférence

Nombre de membres présents à la fin de la séance : 18 présents

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Approbation du PV du CA du 18/05/2020
- 4. Présentation et vote du projet de répartition de la dotation horaire globale (DHG) 2020-21
- 5. Questions diverses

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme FURODET Estelle, Adjoint-gestionnaire Agent Comptable est proposée secrétaire de séance.

Membres présents :	Pour:	Contre :	Abstention:
18	18	0	0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Proviseur met aux voix l'ordre du jour.

Membres présents :	Pour:	Contre :	Abstention :
18	18	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 05/03/2020

Monsieur le Proviseur soumet le procès-verbal du Conseil d'Administration du 18/05/2020 qui avait été transmis à l'ensemble des membres avec la convocation.

Membres présents :	Pour:	Contre :	Abstention :
18	18	0	0

Le procès-verbal du CA du 18/05/20 est adopté à l'unanimité.

4. PRESENTATION ET VOTE DU PROJET DE REPARTITION DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE (DHG) 2020-21

Monsieur le Proviseur présente à nouveau la synthèse du projet de répartition de la Dotation Horaire Globale 2020-21, présentée et discutée en Commission permanente (juste avant la séance du CA), après une première présentation en Conseil d'Administration du 18 mai 2020 au cours duquel le projet n'avait pas été adopté. En l'absence de questions complémentaires (par rapport à la présentation en Commission Permanente), Monsieur le

Proviseur donne la parole aux représentants des enseignants.

Les représentants des enseignants souhaitent déposer une motion précisant leur position et le choix de leur nouveau vote vers une abstention. Celle-ci sera annexée au présent P.V.

Membres présents :	Pour:	Contre :	Abstention:	
18	6	: 0	12	

La répartition de la Dotation Horaire Globale 2020-2021 est adoptée.

5. QUESTIONS DIVERSES

Suite aux échanges lors du précédent CA, monsieur le Proviseur adjoint fait un point sur les options :

Possibilités ouvertes pour les 1ères et Tles en complément des nouvelles options proposées : section euro, japonais, grec et latin. Avec des aménagements pour le grec et le latin pour les élèves ABIBAC. Le proviseur et proviseur adjoint précisent que les options entrent dans le cadre du contrôle continu et que les familles auront une information par les professeurs principaux.

Les options artistiques sont incompatibles avec la section Abibac.

Monsieur le proviseur précise qu'il a obtenu un retour suite à sa proposition au précédent CA de constituer un groupe de travail sur les EDT intégrant l'impact des EDS généralisés sur les niveaux 1ère et Tle. Celui-ci s'est fait sous la forme d'une proposition d'un enseignant en mathématiques et d'une mère d'élève qui sont ici remerciés pour leurs contributions. Le niveau très élevé de contraintes a ainsi pu être constaté de manière transparente et partagée.

A noter, dans l'analyse effectuée, la mise en évidence de 17 combinaisons qui ne concernent que 2 élèves et 16 combinaisons qui ne concernent qu'un élève. La nécessité d'une rationalisation est à nouveau évoquée par le proviseur. Une amélioration devrait se faire jour l'an prochain du fait des éclairages du supérieur désormais inclus dans les réflexions sur les choix d'EDS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

La secrétaire de séance

Estelle FURODET

Le chef d'établissement

Olivier CASTEL

Motion déposée par les élus enseignants au conseil d'administration du lycée Dr. Lacroix, datée du 26 mai 2020.

Les enseignants élus au conseil d'administration du lycée Dr. Lacroix ont décidé unanimement de s'abstenir lors du vote sur la répartition de la DHG, présentée ce jour, après l'avoir rejetée une première fois au conseil d'administration précédent. Ce vote d'abstention ne signifie nullement que les enseignants ont changé d'avis concernant leur premier vote de rejet. Toutes les observations et critiques formulées au CA précédent ne sont en rien désavouées. Notre vote d'abstention est motivé par la volonté de tenir compte du travail accompli par notre équipe de direction à partir d'une DGH largement insuffisante en termes de dotation horaire. Nous sommes conscients que la direction du lycée Dr. Lacroix n'est pas responsable de la politique actuelle qui vise à faire des économies aux dépens du secteur éducatif.